



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB - 11.10.2018
Numéro de publication: HR01-1004474938
Canton: VD

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes Vaudoises (CSU-CAVD), Aigle

Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes Vaudoises (CSU-CAVD)
Chemin du Grand-Chêne 1
1860 Aigle

Forme juridique: Association

IDE: CHE469199540

Siège: Aigle

Objectif

L'association poursuit les buts suivants: assurer l'organisation d'un service d'ambulances 24h/24h dans le Chablais vaudois et au Pays-d'Enhaut, intégré au dispositif cantonal des urgences préhospitalières, aux sens de la loi sur la santé publique vaudoise; collaborer avec le dispositif cantonal des Services Mobiles d'Urgences et de Réanimation (SMUR), plus particulièrement avec le(s) SMUR de l'Est vaudois; organiser, dans les limites de ses disponibilités, un service de transferts inter-hospitaliers pour les hôpitaux Riviera-Chablais, Vaud-Valais et du Pays-d'Enhaut ou pour toute autre entité le demandant; encourager et gérer toutes formes de Premiers Répondants; développer et gérer toutes activités en lien avec le milieu ambulancier, le sauvetage, les soins d'urgences, le transport du patient, la promotion et la prévention de la santé; participer au renforcement du réseau de soins dans le Chablais et les Alpes vaudoises.

Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes Vaudoises (CSU-CAVD), à Aigle, Chemin du Grand-Chêne 1, 1860 Aigle, CHE-469.199.540. Nouvelle association. Statuts du 3 juillet 2018. But: l'association poursuit les buts suivants: assurer l'organisation d'un service d'ambulances 24h/24h dans le Chablais vaudois et au Pays-d'Enhaut, intégré au dispositif cantonal des urgences préhospitalières, aux sens de la loi sur la santé publique vaudoise; collaborer avec le dispositif cantonal des Services Mobiles d'Urgences et de Réanimation (SMUR), plus particulièrement avec le(s) SMUR de l'Est vaudois; organiser, dans les limites de ses disponibili-

tés, un service de transferts inter-hospitaliers pour les hôpitaux Riviera-Chablais, Vaud-Valais et du Pays-d'Enhaut ou pour toute autre entité le demandant; encourager et gérer toutes formes de Premiers Répondants; développer et gérer toutes activités en lien avec le milieu ambulancier, le sauvetage, les soins d'urgences, le transport du patient, la promotion et la prévention de la santé; participer au renforcement du réseau de soins dans le Chablais et les Alpes vaudoises. Ressources: subventions publiques, revenus liés à ses activités, soutiens financiers privés, dons et legs, cotisations versées par les membres ou toutes autres ressources autorisées par la loi. Membres du comité avec signature collective à deux: Iglesias Arroyo José Manuel, d'Espagne, à Collombey-Muraz, président, Vittoz Georges Albert, de Froideville, à Gryon, vice-président, Bard Benoît Charles, de Semsales, à Ormont-Dessus, Guignard Jacques Pierre Michel, de L'Abbaye, à Oron, et Randin Jean Pierre, de Rances, à Lausanne. L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 17927 du 08.10.2018

Office cantonal du registre du commerce responsable:

Registre du commerce du Canton de Vaud